

CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE 2024



JEANNINE MARTIN

LAURÉAT DU TERRITOIRE Bresse Jurassienne En lice pour le Concours Général des Pratiques Agro-écologiques – Prairies et parcs

CATÉGORIE :

Prairie de fauche prioritaire

LOCALISATION

Région Bourgogne Franche-Comté 39
Territoire Bresse Jura – Lons-le-Saunier



Section : Plaine et piémont
Catégorie : Prairie de fauche prioritaire



FOCUS PROJET

La ferme de JEANNINE MARTIN est en élevage de bovin lait. Jeannine a exercé le métier d'agricultrice toute sa carrière avec Louis, son mari. Aujourd'hui, la ferme est en cours de transmission. Michel BAUDOT, un voisin et un ami, coexploite la parcelle lauréate pour son élevage équin.

La ferme de JEANNINE MARTIN est en production de lait standard, avec près de 90 hectares en rotation maïs, céréales et prairie temporaire et plus de 40 hectares en prairies permanentes. A l'installation, ils ont converti le système de production hérité avec 0 pâturage en un système avec pâture, se rapprochant de l'autonomie alimentaire. C'est aussi un engagement pour la qualité de vie du troupeau.

La parcelle lauréate est un terrain communal qui s'était enfriché et a été remis en état de prairie il y a une quinzaine d'années. Elle est coexploitée par l'exploitation de Jeannine Martin et par Michel Baudot depuis 10 ans. La parcelle n'a jamais été fertilisée depuis sa remise en exploitation par Jeannine Martin. Elle se situe dans le périmètre Nature 2000 de la Bresse jurassienne.

Les fermes de JEANNINE MARTIN et de Michel BAUDOT ont tous deux souscrits à des engagements MAEC pour la préservation des milieux humides et la réalisation d'une fauche tardive depuis la campagne 2015 sur l'exploitation jusqu'à nos jours.



STRUCTURE
ACCOMPAGNATRICE

CPIE Bresse Jura et
Chambre d'Agriculture du
Jura



BRESSE DU JURA



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
JURA



LE MOT DU LAURÉAT

« Si une prairie naturelle est retournée, le résultat est irréversible. La prairie temporaire produira mieux les deux premières années mais il faudra toujours s'en occuper avec une flore beaucoup moins adaptée et une domination de certaines espèces... »

Louis Martin

« L'équilibre de la flore, l'aménagement des parcelles, apprendre à reconnaître les oiseaux m'a toujours intéressé. J'ai pleins d'idées de ce que je souhaite faire mais n'ai jamais assez de temps. »

Michel Baudot



LES FORCES RETENUES PAR LE JURY

- Très bonne productivité fourragère avec un cortège floristique étalé sur la période de floraison et appétent.
- Présence d'espèces de faune et flore remarquables.
- Forte diversité végétale présentant une mosaïque propice au développement d'une faune sauvage.
- Bonne collaboration pour la cohabitation des 2 élevages sur la parcelle, réflexion commune sur la préservation de ce milieu humide.
- Parcelle inondable bien valorisée par les 2 exploitations (fauche adaptée au caractère humide de la prairie et pâturage de regains).
- Parcelle présentant une valeur paysagère forte et caractéristique du territoire. Un sentier pédagogique permet d'informer le visiteur sur la valeur patrimoniale des prairies typiques de l'élevage du territoire.



L'organisateur du concours sur le Territoire Bresse Jura (Département Jura - Région Bourgogne Franche-Comté) :

Bresse Jura

Sur le territoire Bressan dans le Jura au niveau de la vallée de Brenne, un milieu humide à protéger.

EN SAVOIR PLUS :

La vallée de Brenne crée une rupture dans l'ensemble paysager du « Bas Jura » constituant un paysage remarquable. Avec une topographie plane, elle est parsemée de prairies humides et de nombreux points d'eaux (marres et étangs aménagés par les eaux de drainage) qui suivent le cours du lit de la Brenne. Un milieu filtre pour la qualité de l'eau et un puits de carbone pour lutter contre le réchauffement climatique.

Historiquement essentiellement pâturée pour la production traditionnelle de lait à Comté, le territoire subit une pression sur les milieux naturels. Les fermes se spécialisent en polyculture avec un abandon progressif de l'élevage qui mène à une perte des surfaces en prairies et une pratique croissante de drainage des parcelles cultivables depuis les années 60. De plus, les prairies elles-mêmes subissent des pressions telles qu'une précocité des dates de fauche, une sur-fertilisation et sur-pâturage ou un abandon et un enrichissement.

Enjeux faune : nidification d'oiseaux prairiaux, présence du Damier de la succise.

Enjeux flore : habitat Natura 2000 - 6510-7 et flore patrimoniale - *Anachampsis laxiflora*, *Dactylorhiza sambucina*, *Alopecurus rendlei*, *Oenanthe fistulosa*.

EN SAVOIR PLUS SUR LE TERRITOIRE :

4 candidats au jury local

6^{ème} édition organisée

ACTIVITÉS AGRICOLES PRINCIPALES :

Elevage de bovin lait en AOP Comté, polyculture-élevage voir polyculture.

CONTEXTE AGRICOLE ET PAYSAGER :

Altitude : 190 m – 330 m

40 % en surface boisée

55 % en surface cultivée

80 % en zone AOP Comté

14 % en zone Natura 2000

2 Conservatoires d'espaces naturels

9 espaces naturels sensibles

CONTACT :

Ludovic Da Silva (CPIE BJ) – 03 84 85 18 04 – l.dasilva@cpie-bresse-jura.org

Agatha Dimur (CA39) – 03 84 35 14 38 – agatha.dimur@jura.chambagri.fr